

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00451

Numéro SIREN : 809 459 282

Nom ou dénomination : GROUPE HD

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/039786

Désignation de l'entreprise		SAS GROUPE HD		3 ROUTE DE BESSIERES		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		31140 PECHBONNIEU						
SIRET		8 0 9 4 5 9 2 8 2 0 0 0 2 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122020		31122019		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	2 987	030	1 742	1 245	1 371	
	Immobilisations financières* (1)	040	128 302	042	84 339	43 963	22 400	
	Total I (5)	044	131 288	048	86 081	45 208	23 771	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	16 750	066		16 750		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	50 278	070	36 682	13 596	17 136
			072	85 603	074		85 603	93 229
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	13 923	086		13 923	552	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	166 555	098	36 682	129 873	110 917	
	Total général (I + II)	110	297 843	112	122 762	175 081	134 688	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000	10 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		1 000	1 000			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 .)	132			2 677			
	Report à nouveau	134		(37 100)				
	Résultat de l'exercice	136		55 922	(39 777)			
	Provisions réglementées	140						
Total I	142		29 821	(26 100)				
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		3 300	3 300			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		3 900	3 900			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		19 775	10 353			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 6 794)	172		118 285	143 235			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		145 260	160 789				
Total général (I + II + III)	180		175 081	134 688				
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	65 752	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	3 300		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	816		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	20 000		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS GROUPE HD		Exercice N clos le 31122020		Exercice N-1 clos le 31122019	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							
				1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218	107 440	56 934	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	681	10 377	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	108 122	67 311	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	59 698	54 876	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	642	244	(8)	883	
	Rémunérations du personnel *			250		27 972	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements *			254	942	3 489	
	Dotations aux provisions			256	500		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	8	82	
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	61 139	87 303	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	46 983	(19 992)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290	20 000	106 333	
	Charges financières (V)			294		84 339	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	8 689	41 780	
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	2 372		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	55 922	(39 777)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	55 922	314	
Régime des réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 722		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	689		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sixies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Détuctions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies A)	986		989			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344			
	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		127			
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655	12 000		
	Dont divers *						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	46 333	354	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * 30 519 dont imputés sur le résultat :					360	30 519
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	15 814	372	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							

Etats financiers au 31/12/2020

ANNEXE

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

- Les différents confinements au cours de l'année 2020 ont eu une incidence sur le chiffre d'affaires qui aurait pu être supérieur.
- La SARL ENTREPRISE HD, filiale de la SAS GROUPE HD, a réalisé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 un bénéfice de 61 923€. Les capitaux propres de cette société au 31 décembre 2020 sont de 129 902€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **175 081** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **128 122** euros et un total **charges** de **72 200** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **55 922** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	1 600		37 000		37 000	1 600
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	571		816			1 387
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 171		37 816		37 000	2 987
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	106 739		26 063		4 500	128 302
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 739		26 063		4 500	128 302
TOTAL		108 910		63 879		41 500	131 288

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	65 752	65 752	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	44 018	44 018	
	Autres créances clients	6 260	6 260	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 875	3 875	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	81 728	81 728	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	201 633	201 633	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	3 300			3 300
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 775	19 775		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	2 372	2 372		
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 779	40 779		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	178	178		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	6 794	6 794		
	Autres dettes	68 161	68 161		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	141 360	138 060		3 300
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 794			

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	84 339			84 339
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	36 182	500		36 682
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	120 521	500		121 021
TOTAL GENERAL		120 521	500		121 021
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			500		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	200,00	50,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	200,00	50,0000	10 000,00

Effectif moyen

	31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 0 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement,
de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

GROUPE HD
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 Route de Bessières
31140 PECHBONNIEU
809 459 282 RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 30 JUIN 2021

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE CLOS LE

31.12.2020 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 55 921,52 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 55 921,52 euros.

Affectation

- A l'apurement des pertes antérieures, soit 37 100,47 euros,
Portant le solde du report à nouveau à 0 euro
- Dotation aux autres réserves : 18 821,05 euros
Portant le solde du compte « Autres réserves » à 18 821,05 euros

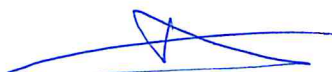
Capitaux propres

L'associé unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Monsieur Hasan DENIZ





AHMED KAFO
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
*Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris*

GROUPE HD
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 3 Route de Bessières
31140 PECHBONNIEU

TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS GROUPE HD relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 22/04/2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS GROUPE HD à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposé dans les notes de l'annexe des comptes annuels concernant :

- ***Les faits caractéristiques***

L'entreprise HD, filiale a réalisé un bénéfice de 61 923 € et les capitaux propres au 31/12/2020 s'élève à 129 902 €.

- ***L'engagement en matière de pensions et retraites***

Aucune valorisation de l'engagement n'a été faite *conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur*

- ***Les capitaux propres***

Les capitaux propres ne sont plus inférieurs à la moitié du capital social au 31/12/2020.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnels applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale à statuer sur les comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS¹ à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS.

²Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS 3 à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubervilliers, le 09 Juillet 2021

Le Commissaire aux comptes

KAFO AHMED

